PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

GLOSSAIRE

© Horizons Vertical

Vendée Grand Littoral

www.vendeegrandlittoral.fr

A

A (zone) : Agricole, zone du règlement du PLU

ABF : Architecte des Bâtiments de France

AC : Assainissement Collectif

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement

ADS (Service) : Application du Droit des Sols, service chargé, pour le compte des maires, de l'instruction des autorisations d'urbanisme

ADS (Demande) : Autorisation du Droit du Sol

AEP : Alimentation en Eau Potable

AEU : Approche Environnementale de l'Urbanisme, démarche développée par l'ADEME

AFU : Association Foncière Urbaine, permettant à des propriétaires de terrains de réaliser des travaux ou des opérations d'aménagement urbain

ALUR (Loi) : pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, du 24 mars 2014

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

ANC : Assainissement Non Collectif

ANEL : Association Nationale des Elus du Littoral

ANRU : Agence Nationale de la Rénovation Urbaine

AO(C/P) : Appellation d'Origine Contrôlée/ Protégée

AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité

AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire

AOT : Autorité Organisatrice des Transports

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

ARCEP : Autorité Régionale des Communications Electroniques et des Postes

ARS : Agence Régionale de la Santé, PPA du PLU

ASAP (loi) : Accélération et Simplification Administrative, loi du 7 décembre 2020, ajoutant les PLU dans la liste des plans et programmes soumis à évaluation environnementale

AU (zone) : A Urbaniser, zone du règlement du PLU

AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ; créée par la loi Grenelle II de 2010, pour se substituer aux ZPPAUP ; SUP annexée au PLU

AZI : Atlas des Zones Inondables

B

BAC : Bassin d'Alimentation de Captage

BASIAS : Base de données sur les sites industriels et activités de services

BASOL : Base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués

BBC : Bâtiment Basse Consommation

BEPOS : Bâtiment à Energie Positive

BHNS : Bus à Haut Niveau de Service

BIMBY : Built In My BackYard, projet visant à définir les moyens de production de logements au sein des tissus urbains pavillonnaires

BPE : Base de données Permanente des Equipements

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

C

CA : Communauté d'Agglomération

CAL : Commission d'Accès au Logement

CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, organisme départemental d'information et d'accompagnement des particuliers et élus dans leurs projets.

CC : Carte Communale, document d'urbanisme dont peut se doter une commune qui ne dispose pas d'un PLU, et qui souhaite déterminer des zones constructibles différentes des PAU, dans lesquelles le RNU continue à s'appliquer

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie, PPA à l'élaboration du PLU

CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial, compétente pour examiner les demandes d'autorisation commerciale

CDCEA : Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles, remplacée par la CDPENAF

CDEC : Commission Départementale d'Equipement Commercial, remplacée par la CDAC par la loi de modernisation de l'économie en 2009

CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

CDPENAF : Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

CEL : Conservatoire de l'Espace Littoral et des rivages lacustres, dit « Conservatoire du Littoral »

CET : Centre d'Enfouissement Technique des déchets, ancienne appellation des ISDD et ISDND

CLE : Commission Locale de l'Eau

CLSPR : Commission Locale du SPR

CNIG : Conseil National de l'Information Géographique, définit un standard pour la dématérialisation des documents d'urbanisme (SCoT, PLU, CC) et des SUP

COPIL : Comité de Pilotage

COS : Coefficient d'Occupation des Sols, supprimé par la loi ALUR comme la surface minimale des terrains.

CRH : Comité Régional de l'Habitat et de l'hébergement

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CU : Certificat d'Urbanisme, est un document d'information et non un document d'autorisation ; il permet d'informer des règles d'urbanisme applicables au terrain, des SUP, du DPU

CU : Code de l'Urbanisme

CU : Communauté Urbaine

D

DAACT : Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux

DAC/DACOM : Document d'Aménagement Commercial (d'un SCoT), supprimé par la loi ALUR qui le remplace par un volet commercial intégré au DOO du SCoT

DAEC : Demande d'Autorisation d'Exploitation Cinématographique

DCE : Directive Cadre européenne sur l'Eau

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DDRM : Dossier Départemental des Risques Majeurs

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer, organisme déconcentré de l'Etat, sous l'autorité du préfet de département

DECI : Défense Extérieure Contre les Incendies

DGFiP : Direction Générale des Finances Publiques

DI : Directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dite « directive inondation » identifie notamment les TRI et prévoit l'élaboration de PGRI

DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner

DIB : Déchet Industriel Banal

DICRIM : Dossier d'Information Communal des Risques Majeurs

DICT : Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux, destiné aux services techniques en charge des réseaux

DIS : Déchets Industriels Spéciaux

DOO : Document d'orientation et d'objectifs (du SCoT)

DOCOB : Document d'Objectifs d'un site Natura 2000

DP (droit du sol) : Déclaration préalable (de travaux exemptés de permis de construire), l'une des 4 autorisations de construire avec le PC, le PA et le PD.

DP (urbanisme) : Déclaration de Projet

DPE : Diagnostic de Performance Energétique, document informatif rendant compte de la performance énergétique d'un logement par sa consommation énergétique et son taux d'émission de gaz à effet de serre, sous forme d'étiquettes.

DPU : Droit de Préemption Urbain, défini par délibération de l'autorité compétente en matière de planification urbaine (commune ou EPCI), en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement urbain, pour se substituer à un acquéreur lors de la vente d'un bien situé dans le périmètre défini. L'acte et son périmètre sont annexés au PLU.

DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, organisme déconcentré de l'Etat, sous l'autorité du préfet de région

DSF : Document Stratégique de Façade, document fixant les objectifs de développement durable et de protection des milieux des 4 façades maritimes de la France

DSP : Délégation de Service Public

DTA (DD) : Directive Territoriale d'Aménagement (et de Développement Durable)

DUP : Déclaration d'Utilité Publique

E

EBC : Espace Boisé Classé au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme

EE : Evaluation environnementale, démarche obligatoire pour un PLU depuis la loi ASAP

EHPA (D) : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées (Dépendantes)

EIE : Etat Initial de l'Environnement, volet obligatoire du RP d'un PLU

ELAN (loi) : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, du 23 novembre 2018

ENE (loi) : Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 dite loi « Grenelle 2 »

ENL (loi) : Engagement National pour le Logement du 13 juillet 2006

EnR : Energies Renouvelables

ENS : Espaces Naturels Sensibles du département

EP : Eaux Pluviales

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPF : Etablissement Public Foncier

EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin

ER : Emplacement réservé au PLU

ERP : Etablissement Recevant du Public

ERU : Eaux Résiduaires Urbaines

F

FttH : Fiber to the Home – Fibre optique jusqu'au domicile

G

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GeMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

GES : Gaz à Effet de Serre

GIZC : Gestion Intégrée des Zones Côtières

H

HLL : Habitation Légère de Loisirs, constructions démontables ou transportables, destinées à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisirs, pouvant être implantées dans les PRL aménagés, les villages de vacances classés en hébergement léger, dans les dépendances des maisons familiales de vacances agréées, dans les terrains de camping régulièrement créés (à l'exception de ceux créés par DP ou créés sans autorisation d'aménager) ; dans ce cas, le nombre d'HLL doit demeurer inférieur soit à 35 lorsque le terrain comprend moins de 175 emplacements soit à 20% du nombre total d'emplacements dans les autres cas.

HLM : Habitations à Loyer Modéré

HPE : Haute Performance Energétique

HQE : Haute Qualité Environnementale

I

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IGN : Institut Géographique National
IGP : Indication Géographique Protégée
INAO : Institut NAtional de l'Origine et de la qualité
INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ISD(D/ND/I) : Installation de Stockage des Déchets Dangereux/Non Dangereux/Inertes

L

LCAP (loi) : Loi relative à la Création, à l'Architecture et au Patrimoine du 7 juillet 2016
LLS : Logement Locatif Social, encore appelé logement HLM (Habitation à Loyer Modéré), est un logement construit avec l'aide de l'Etat, qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Leurs loyers sont réglementés et l'accès au logement conditionné à des niveaux de ressources. Ce sont des logements appartenant à des organismes HLM ou des logements conventionnés des SEM et non soumis à la loi de 1948.
LOADDT (loi) : Loi d'Orientation, d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires du 25 juin 1999 dite « loi Voynet », modifiant la loi LOADT dite « loi Pasqua », établit une nouvelle organisation du territoire s'appuyant notamment sur les SRADT
LOF (loi) : Loi d'Orientation Foncière du 30 décembre 1967, crée les POS et SDAU
LOM (loi) : Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019

M

MAEC : Mesure Agro Environnementale et Climatique
MAIA : Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer
MARNU : Modalités d'Application du Règlement National d'Urbanisme, rendues caduques par la loi SRU, remplacées par les cartes communales
MA(R)PA (D) : Maison d'Accueil (Rurale) pour Personnes Agées (Dépendantes)
MAPAD : Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes

MISE : Mission Inter-Services de l'Eau

MH : Monuments Historiques

MOA : Maîtrise d'OuvrAge

MOE : Maîtrise d'œuvre

MOLLE (loi) : Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion, loi du 25 mars 2009

N

N (zone) : Naturelle, zone du règlement du PLU

NA (zone) : naturelle destinée à être aménagée, dans laquelle l'extension des réseaux était prise en charge par la collectivité, zone du règlement d'un POS, caduc

NB (zone) : naturelle, dans laquelle des constructions pouvaient être admises, dans laquelle l'extension des réseaux était prise en charge par les particuliers, zone du règlement d'un POS, caduc

NC (zone) : naturelle, dans laquelle des constructions destinées aux activités agricoles pouvaient être admises, zone du règlement d'un POS, caduc

ND (zone) : naturelle, dans laquelle seules des constructions nécessaires aux services public ou d'intérêt collectif pouvaient être admises, zone du règlement d'un POS, caduc

NGF : Nivellement Général de la France

NOTRe (loi) : Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015, redéfinit les compétences des collectivités territoriales, prévoit l'élaboration d'un SRADDET, document intégrateur des politiques s'imposant aux documents d'urbanisme locaux.

NTIC : Nouvelles Technologiques de l'Information et de la Communication

O

OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation, pièce obligatoire du dossier de PLU, opposables dans un lien de compatibilité aux autorisations du droit des sols, définies aux articles L151-6 à L151-7-1 du code de l'urbanisme

OGS : Opération Grand Site, démarche pour réhabiliter et mettre en valeur des sites classés

OM : Ordures ménagères

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONEMA : Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques

ONERC : Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique

ONF : Office National des Forêts

OPAC : Office Public d'Aménagement et de Construction, remplacé par l'OPH par la loi ENL
OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
OPH : Office Public de l'Habitat
OPHLM : Office Public d'Habitations à Loyer Modéré, remplacé par l'OPH par la loi ENL

P

PA (droit du sol) : Permis d'Aménager, l'une des 4 autorisations d'urbanisme avec la DP, le PC et le PD
PAC (urbanisme) : Porter à Connaissance de l'Etat
PAC : Politique Agricole Commune
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables, pièce obligatoire du dossier de PLU (ou du SCoT), non opposable aux autorisations du droit des sols, défini à l'article L151-5 du code de l'urbanisme
PAE (participation) : Programme d'Aménagement d'Ensemble, supprimée en 2012
PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE
PAMM : Programme d'Actions pour le Milieu Marin
PAPI : Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations
PAU : Parties Actuellement Urbanisées
PAZ : Plan d'Aménagement de Zone (d'une ZAC)
PC (droit du sol) : Permis de Construire
PCVD (droit du sol) : Permis de Construire Valant Division
PCAE : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
PCS : Plan Communal de Sauvegarde
PC (droit du sol) : Permis de Construire, l'une des 4 autorisations d'urbanisme avec la DP, le PA et le PD
PD (droit du sol) : Permis de Démolir, l'une des 4 autorisations d'urbanisme avec la DP, le PC et le PA
PDA : Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques
PDALPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDE : Plan de Déplacements d'Entreprise
PDEDMA : Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés
PDH : Plan Départemental de l'Habitat

PDIPDR : Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et De Randonnées

PDM : Plan De Mobilité (remplace les PDU)

PDPG : Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles

PDPGDND : Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux

PDGD : Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics

PDU : Plan de Déplacement Urbain

PEB : Plan d'Exposition au Bruit des aérodromes

PFAC (participation) : Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif, à remplacer la Participation pour le Raccordement à l'Egout

PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation

PHE : côte NGF des Plus Hautes Eaux, atteinte par la crue de référence

PHEC : Plus Hautes Eaux Connues

PIG : Plan d'Intérêt Général, défini à l'article L102-1 du code de l'urbanisme

PIG : Programme d'Intérêt Général, défini à l'article R327-1 du code de la construction et de l'habitation, programme d'actions pour l'amélioration d'immeubles et de logements

PLA : Prêt Locatif Aidé, remplacé par le PLUS

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration, prêt finançant la construction de logements pour les personnes en situation de grande précarité, cumulant difficultés sociales et économiques

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLS : Prêt Locatif Social, prêt finançant la construction de logements dans les zones de marché tendu

PLU(i) : Plan Local d'Urbanisme (intercommunal), principal document d'urbanisme, qui à l'échelle d'une commune ou d'un EPCI, établit un PADD et fixe en conséquence des dispositions opposables aux particuliers et à leurs projets d'occupation des sols, de constructions et d'installations, par des OAP, un règlement et son document graphique (zonage).

PLUS : Prêt Locatif à Usage Social, prêt finançant la construction de logements HLM classiques

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PNR : Parc Naturel Régional

POS : Plan d'Occupation des Sols, ancien document d'urbanisme créée en 1967, dont la caducité a été promulguée par la loi SRU, repoussée par les lois ALUR, n°2014-1545 du 20 décembre 2014, « Engagement et Proximité » n°2019-1461 du 27 décembre 2019 ; rendu caduc au plus tard le 31 décembre 2020.

PPA : Personnes Publiques Associées (aux procédures des documents d'urbanisme)

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère

PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

PPI : Plan Particulier d'Intervention

PPR (n/if/l/m/sm/mt/t) : Plan de Prévention des Risques (naturels / incendies de forêt / littoraux / miniers / mouvement de terrain / submersion marine / technologiques)

PRL : Parc Résidentiel de Loisirs, terrain aménagé pour l'accueil d'HLL

PRQA : Plan Régional de la Qualité de l'Air

PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur d'un Secteur Sauvegardé (SPR)

PTU : Périmètre des Transports Urbains

PUP (participation) : Projet Urbain Partenarial

PVAP : Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine d'un SPR

PVR (participation) : Participation pour Voie et Réseaux, supprimée en 2015

Q

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

R

RAP : Redevance d'Archéologie Préventive, contribue au financement de l'INRAP

RGA : Recensement Général Agricole

RGP : Recensement Général de la Population, réalisé par l'INSEE

RHJ : Résidence Habitat Jeunes, remplace les Foyers Jeunes Travailleurs

RLP(i) : Règlement Local de Publicité (intercommunal)

RML : Résidences Mobiles de Loisirs, véhicules terrestres habitables qui sont destinés à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisir, qui conservent des moyens de mobilité leur permettant d'être déplacés par traction mais que le code de la route interdit de faire circuler ; sont admis dans les PRL, les terrains de camping classés et dans les villages de vacances classés en hébergement léger

RN(N/R) : Réserve Naturelle (Nationale/Régionale)

RNU : Règlement National de l'Urbanisme, applicable en l'absence de PLU

RP : Rapport de présentation du PLU

RPG : Référentiel Parcelle Graphique, localisation des parcelles déclarées à la PAC

RT : Réglementation Thermique (2012, 2020) pour les constructions neuves

RTE : Réseau de Transports d'Electricité

S

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAU : Surface Agricole Utile

SC : Site Classé selon la loi du 2 mai 1930

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, créé par la loi LOF, remplacé par le Schéma Directeur, puis par le SCoT.

SDDF : Schéma Directeur de Desserte Forestière

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SDRNM : Schéma Départemental des Risques Naturels Majeurs

SEM : Société d'Economie Mixte

SHO (B/N) : Surface Hors Œuvre Brute/Nette, supprimées et remplacées par la surface de plancher

SI : Site Inscrit selon la loi du 2 mai 1930

SIC : Site d'Importance Communautaire, sélectionné pour intégrer le réseau Natura 2000 en tant que ZSC

SICTOM : Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

SIG : Système d'Information Géographique

SNB : Stratégie Nationale pour la Biodiversité

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

SPR : Site Patrimonial Remarquable regroupant/remplaçant les Secteurs Sauvegardés, ZP-PAUP et AVAP

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires, institué par la loi NOTRe, document fusionnant SRADDT, PRPGD, SRI, SRCAE et SRE

SRADDT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires, remplacés par les SRADDET

SRCAE : Schéma Régional Climat Air Energie, intégré au SRADDET

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique, intégré au SRADDET

SRDAM : Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine

SRE : Schéma Régional Eolien, constitue l'un des volets du SRCAE

SRGS : Schéma Régional de Gestion Sylvicole des forêts privées

SRI : Schéma Régional de l'Intermodalité

SRU (loi) : Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 qui a instauré les SCoT, PLU et CC

STECAL : Secteurs de Taille Et de CApacité Limitées définies en zones A ou N du règlement graphique (zonage) du PLU, soumis à l'avis de la CDPENAF

STEP : Station d'Epuration

STH : Surface Toujours en Herbe

SUP : Servitudes d'Utilité Publique ; limitations administratives au droit de propriété et d'usage du sols, instituées par l'autorité publique dans un but d'intérêt général.

T

TA : Taxe d'Aménagement, modulable selon le secteur considéré, remplace depuis 2012 la TLE, la TDCAUE et la TDENS, instituée de plein droit dans les communes dotées d'un PLU et dans les communautés urbaines

TAD : Transport A la Demande

TC (SP) : Transport en Commun (en Site Propre)

TDCAUE : Taxe Départementale des CAUE, supprimée en 2012

TDENS : Taxe Départementale des ENS, supprimée en 2012

TER : Train Express Régional

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

TFPBN : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties

THD : Très Haut Débit

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TLE (participation) : Taxe Locale d'Equipement, supprimée en 2012

TMD : Transports de Matières Dangereuses

TN : côte NGF du Terrain Naturel, avant travaux, avant-projet.

TPMR : Transports pour les Personnes à Mobilité Réduite

TRI : Territoire à Risque Important d'inondation

TVB : Trame Verte et Bleue

U

U (zone) : Urbaine, zone du règlement du PLU
UIOM : Usine d'Incinération des Ordures Ménagères
UH (loi) : Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003

V

VAE : Vélo à Assistance Electrique
VRD : Voirie et Réseaux Divers

Z

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZAD : Zone d'Aménagement Différé
ZAE : Zone d'Activités Economiques
ZAN : Zéro Artificialisation Nette
ZAP : Zone Agricole Protégé, SUP annexée au PLU
ZDE : Zone de Développement de l'Eolien, créée par la loi ENE, intégré au SRE par la loi n°2013-312 du 15 avril 2013
ZEC : Zone d'Expansion des Crues
ZES : Zone d'Excédent Structurel en azote organique
ZFU : Zone Franche Urbaine, quartiers de plus de 10 000 habitants situés dans des quartiers sensibles
ZH : Zone Humide, définie à l'article L211-1 du code de l'environnement
ZI : Zone Industrielle
ZNIEFF (inventaire) : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
ZNT : Zone de Non Traitement par les pesticides aux abords des points d'eau

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, servitude d'utilité publique créée par les collectivités, avec l'accord du Préfet, définissant un règlement pour la protection des patrimoines architecturaux, urbains et paysagers, sur lequel l'ABF s'appuie pour émettre un avis sur les demandes d'autorisations au droit des sols; remplacée par l'AVAP puis par le SPR.

ZPS : Zone de Protection Spéciale créée en application de la Directive Européenne 79/409/CEE dite Directive Oiseaux, zone du réseau Natura 2000 que les Etats s'engagent à protéger

ZSC : Zone Spéciale de Conservation créée en application de la Directive Européenne 92/43/CEE dite Directive Habitat, zone du réseau Natura 2000 que les Etats s'engagent à protéger

ZUP : Zone à Urbaniser en Priorité, remplacée par les ZAC par la loi du 30 décembre 1967 – quartier construit dans les années de la Reconstruction

ZUS : Zone Urbaine Sensible, remplacée par les QPV au 1er janvier 2015

© Horizons Vertical

Vendée Grand Littoral

www.vendeegrandlittoral.fr